

# Projet d'organisation de la future

---

## DDETS63

---

### Service déconcentré - DDCS63 et DIRECCTE (UT 63) - 2021



Comment trouver une culture commune par l'échange de bonnes pratiques, l'interrogation de l'usage métier de façon constructive pour créer une organisation nouvelle qui se veut résolument apprenante ?

Conduite du changement

Auvergne-Rhône-Alpes

Interministériel

## Description du projet

---

Le projet se décline en trois volets :

1. l'écoute des partenaires externes et des agents : pour asseoir les futurs objectifs de la nouvelle direction sur des choix et des critères objectifs identifiés par les partenaires et intégrés par le personnel
2. co-construire les objectifs de service à travers un processus collaboratif avec l'ensemble du personnel de la structure permettant de décliner les activités en fonction des spécificités locales en lien avec les résultats de l'écoute externe et interne
3. Elaboration des processus et des procédures de la gouvernance à travers une série d'ateliers de production regroupant l'équipe de direction

Il s'agira de recueillir , dans un premier temps. les attentes et les avis des partenaires de la nouvelle direction. Compte-tenu de leur nombre conséquent, une sélection sera opérée par l'équipe de direction pour le compte du bureau d'études. La phase d'écoute sera réalisée à partir d'entretiens pour les institutionnels et par questionnaires électroniques pour les associations et les organismes sociaux. Les institutionnels qui seront contactés sont : Clermont Auvergne Métropole (2), Conseil départemental (2), les établissements publics de coopération intercommunale principaux (4), l'union des centres

communaux d'action sociale, l'interbailleur , l'agence régionale de santé, pôle emploi, les organismes consulaires et l'éducation nationale.

Les associations et les organismes sociaux prévus pour être contactés par questionnaires électroniques sont: CARSAT, AMDRH, MDPH, CAF, médecine du travail, missions locales UDAF. ARACT , MSA. URSSAF, AFPA, OFI, syndicats de salariés et des employeurs, têtes de réseaux d'insertion par l'économie , ANEF, CECLER, CPP, Emmaüs, Forum réfugiés , SPIP.

Le fondement de cette approche pour développer le projet d'organisation par l'écoute des partenaires repose sur une volonté :

- d'asseoir les futurs objectifs de la nouvelle direction interministérielle sur des choix et des critères objectivés. connus et intégrés par le personnel,
- de parvenir à un relevé clair des attentes de l'environnement externe,
- mettre en cohérence le fonctionnement de l'organigramme notamment dans son mode projet et sa transversalité de façon à faciliter les adhésions ad'hoc avec l'environnement externe.

Le parti pris est d'élaborer un projet de service et d'organisation qui soit sur mesure et co-construit avec les agents de la DDETS. L'objectif est de stabiliser et consolider la nouvelle organisation et les futures nouvelles de méthodes de travail face à son environnement pour disposer d'une organisation apprenante et inclusive. Ce parti pris dessine les grandes lignes de toute transformation et pose les bases d'une stratégie de gestion du changement réussie.

## Axe 1 – Ecoute et dialogue avec les agents et les partenaires externes de la future DDETS

Objectifs	Prestation proposée	Nb de jours
Explorer les représentations et attentes des partenaires externes sur la future DDETS	<p>Accompagnement des membres de l'équipe projet chargés de la conduite d'entretien auprès des partenaires de la future DDETS :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Préparation et animation de 2 ateliers d'une journée:<ul style="list-style-type: none"><li>• Préparation et construction des guides d'entretien + organisation des entretiens + principes d'exploitation</li><li>• Exploitation des données et préparation de leur mise en dans la perspective du séminaire pour l'ensemble des agents</li></ul></li><li>▪ Appui à distance des membres de l'équipe projet</li></ul> <p><i>Variante possible avec réalisation des entretiens par l'intervenante (voir chiffrage dans « variantes » en dernière page)</i></p>	

# Objectifs et finalités

---

La nouvelle DDETS aura pour mission de protéger :

Les personnes vulnérables (adultes bénéficiant de la protection juridique, les enfants, les jeunes et toutes personnes présentant une vulnérabilité particulière, les personnes en situation de précarité dont les personnes sans domicile stable, les demandeurs d'asile, les étrangers primo-arrivants, toute personne victime de maltraitance, personnes reconnues prioritaires Droit au Logement Opposable, les personnes prioritaires au titre du sens de l'article L441-I du code de la construction et de l'habitation ...), Les personnes les plus éloignées de l'emploi en assurant une prise en charge spécifique et adaptée, en inspectant et contrôlant les actions menées en ce sens,

le travailleur, en assurant l'application des dispositions légales et conventionnelles relatives aux conditions de travail et d'emploi ainsi qu'en portant à l'attention de l'autorité compétente les déficiences et les abus qui ne sont pas spécifiquement couverts par les dispositions légales existantes.

Les publics de la future DDETS sont en conséquence nombreux. La future DDETS devra résolument assurer une prise en charge globale pour chacune des situations vers le logement pérenne et le travail. Ce qui est un métier d'ensemblier totalement nouveau à apprendre et à exercer au quotidien.

Cette nouvelle direction rassemble des cultures professionnelles variées et regroupe des agents issus du ministère du travail mais aussi de la Cohésion Sociale (affaires sociales, logement. ...).

Il s'agit de :

- permettre à la nouvelle DDETS d'appréhender les politiques territorialisées et de décliner les politiques nationales au plan local ;
- assurer une meilleure connaissance des partenaires et bénéficiaires de la structure et une connaissance croisée entre agents d'origines diverses ;
- construire une structure avec une gouvernance privilégiant la transversalité en développant des actions communes logement-emploi-travail tout en veillant à favoriser l'émergence d'une culture commune

;